



Sucession + passage en maison principale d'une maison secondaire

Par maria63

Bonjour,

Ma femme est décédée, avec mes 2 enfants, nous sommes en train de figurer la succession.

Avec ma femme, nous avons 2 maisons. J'occupe une des maisons. L'autre est en maison secondaire.

Au vu de la succession, puis je passer ma seconde maison où je vais aller habiter en maison principale (afin de bénéficier des aides prim renov et la rénover en même temps que je l'habite).

Comment le fisc sait où nous habitons en principal? quels sont leurs moyens de le savoir?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est déclaratif.

Donc tant que vous déclarez la réalité, il n'y a pas de souci.

Toutefois si vous souhaitez bénéficier d'aides fiscales, il faudra conserver la résidence principale au même endroit pendant au moins 3 ans, et pouvoir le justifier en cas de contrôle (factures d'eau, d'électricité, etc)

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752[/url]

Par janus2

Comment le fisc sait où nous habitons en principal? quels sont leurs moyens de le savoir?

Bonjour,

C'est lorsque vous faites votre déclaration de revenus que vous indiquez l'adresse de votre résidence principale.

Par maria63

mais si je passe au jour d'aujourd'hui la maison en principale avant la déclaration, je peux bénéficier des aides de l'état pour la rénovation ?

niveau facture électricité, eau, nous en avons donc là dessus, c'est réglé.

Par yapasdequoi

C'est la date de votre emménagement qui fera foi. Gardez la facture des déménageurs.